

Dates à retenir

MAI - JUIN

- 19-21/05 Sortie 10 ans LSK à Guerlédan
- S 02/06 50 ans, Club de Foot ASK
- S 09/06 20 ans, Club TBK
- V 29/06 Kermesse / Moules Frites, Ecole
- S 30/06 Gala, Kersaint-Multisports



10ème édition

Printemps des Abers

La nouvelle édition fait la part belle au burlesque, à l'inattendu et à l'humour corrosif :

Théâtre de rue, prouesses circassiennes et récits improbables rythmeront ce printemps dans 3 communes du Pays des Abers.

Rendez-vous le **dimanche 13 mai** au Drennec. (buvettes et stands de restauration, portés par les associations locales, vous donneront l'occasion de passer un agréable moment en famille et entre amis. Programmation détaillée www.pays-des-abers.fr (accès libre et gratuit)



SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Demande de subvention : date limite de dépôt des dossiers le **04 mai 2018**.

Les BIDOURIGS

Permanence journaux le **samedi 19 mai** de 10h à 12h (local situé au pignon Est du presbytère)

ETAT-CIVIL

Naissances :

- Léopoldine Marie Bérengère Espérance de LACOSTE de LAVAL, Château de Keralias, née à Brest le 07 avril.
- Maëlane BARDAIS LE GALL, 7 rue de Kergréach, née à Brest le 13 avril.
- Axel QUÉMÉNEUR GUIMBEAU, 8 rue des Roitelets, né à Brest le 16 avril.

Publication de Mariage :

- Brendan BLEUZEN et Gaëlle HINFELAAR, 4 route de l'Echangeur.



Je respecte mon voisinage

Les horaires de tonte sont réglementés par l'arrêté préfectoral relatif aux bruits de voisinage en date du 01/03/2012. Ainsi, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses... dont le bruit particulier est susceptible de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Du lundi au vendredi de **8h30 à 12h - 13h30 à 19h**
- Les samedis de **9h à 12h - 14h à 18h**
- Les dimanches et jours fériés de **10h à 12h**.



CIVISME

Il a été signalé des vols au cimetière, en particulier des fleurs. Le Maire rappelle que ceci constitue un délit, susceptible d'une plainte à la gendarmerie. Ces lieux de mémoire nécessitent le respect de chacun.



Le printemps arrive avec ses oiseaux, ses fleurs et...ses mauvaises herbes ! Aussi nous vous demandons de nettoyer le trottoir situé devant votre habitation en vue d'assurer le bon ordre et la commodité du passage dans les rues. Merci à tous ...

MAIRIE

Horaires

♦ Du lundi au vendredi

De 8h30 à 12h et
de 13h30 à 17h30

(Fermeture le mardi, après-midi)

♦ Samedi de 10h à 12h

Secrétariat fermé

les samedis 12 mai et 19 mai.

Nous contacter

Place de la Mairie

29860 KERSAINT-PLABENNEC

Tél : 02.98.40.10.03

mairie.kersaint@wanadoo.fr

www.kersaint-plabennec.fr

Permanence des élus

Le Maire reçoit sur rendez-vous

Les adjoints :

- Y. GALLOU 2^e et 4^e samedi
- B. PERES : 15/05 de 10h à 12h
- P. BOUCHER : 1^{er} et 3^e samedi
- K. HELIES : lundi de 9h à 11h

RPAM

(Relais Parents Assistantes Maternelles)

RDV 02.98.36.83.42 ou

ram-plabennec@wanadoo.fr

JOURNEE DU CITOYEN

Tous les jeunes français et françaises ont l'obligation de se faire recenser à la **date anniversaire de leurs 16 ans** à la mairie de leur domicile munis de leur pièce d'identité et du livret de famille.

BIBLIOTHEQUE

Pendant les vacances de printemps (du 25 avril au 12 mai) la bibliothèque sera ouverte le lundi de 18h à 18h55, le samedi de 11h à 11h55, fermée le mercredi.

PERMANENCES – Maison du Lac PLABENNEC

CCPA / Hôtel de Communauté 58,
avenue de Waltenhofen 29860
Plabennec.

Plus d'information au 02.98.37.66.00. ou
sur www.pays-des-abers.fr

✓ASSISTANTE SOCIALE DPAS :
02.98.83.23.66.

Mardi de 9h à 12h. Prendre rendez-vous
auprès du secrétariat du Centre
Départemental d'Action Sociale de
Lesneven.

✓ACCUEIL EMPLOI :

Lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 12h et de
13h30 à 17h, vendredi de 8h30 à 12h et
de 13h30 à 16h, sur rendez-vous le jeudi
après-midi (02.90.85.30.12).

✓CPAM : Tous les lundis de 13h30 à
16h30. ☎ 3646.

Autres permanences

✓FNATH : Association des accidentés de
la vie) : permanence d'information tous
les 1^{er} vendredis du mois de 10h à
11h30, salle Marcel Bouguen (salle n°3).

✓ADMR : 66 Av Waltenhofen ☎
02.98.37.60.37

✓CLIC gérontologique : Maison des
Bruyères Plabennec ☎02.98.40.81.57

✓ADS (soins à domicile) 02.98.37.66.76

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanences du conciliateur de justice, Mr Jean-Pierre LUSSOU : Les **lundis 7 et 28 mai** 2018, à la Mairie de Plouvien de 14h à 17h. Prendre rendez-vous auprès du secrétariat de la Mairie de Plouvien (02.98.40.91.16).

PAROISSE

Pardon de St Jaoua suivi d'un kig-ha-farz le **dimanche 06 mai** à 10h30.

ENVIRONNEMENT

DEPOT DECHETS VERTS, Route de Kéralias

Lundi : 13h30 à 18h00 Vendredi : 13h30 à 18h00

Mercredi : 13h45 à 18h00 Samedi : 9h à 18h00

Nouveaux horaires de distribution des composteurs au Centre Technique Communautaire à Bourg-Blanc : les lundis, mercredis et vendredis de 9h à 12h.

CCPA - DECHETS MENAGERS

La collecte a lieu toutes les deux semaines

Mercredi 02 mai & Mardi 15 mai & Mardi 29 mai

Contact : 02.98.84.40.35

DECHETTERIE DE PENVERN PLABENNEC

Ouverture du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. **Fermé le mardi !!!**
(06.14.71.56.57)

Entretien des haies : des aides existent

Une aide financière pour l'entretien des haies bocagères est possible en 2018 sur votre territoire. Le contrat propose 0.70€/m/an sur 5 ans pour un entretien spécifique (sans lamier) soit au final 3 500€/km. Cette aide peut vous permettre de financer l'entretien de vos haies par un élagueur professionnel. Profitez-en ! Renseignements au Syndicat des Eaux du Bas-Léon (02.98.30.75.22).

Création de talus et de haies

Dans le cadre du programme Breizh Bocage 2, le Syndicat des Eaux du Bas-Léon peut vous accompagner pour financer la totalité des travaux de création de talus et de plantation de haies bocagères en bordure de parcelles agricoles. Contact au 02.98.30.83.00 ou bocage.basleon@orange.fr



FRELON ASIATIQUE : La lutte contre la prolifération de l'insecte se poursuit par l'incitation au piégeage des fondatrices au printemps et la destruction des nids primaires et secondaires. Aussi, soyez vigilants, les nids primaires se forment notamment dans les endroits protégés tels que les abris de jardin, carports, encadrement de fenêtre ou porte... A ce stade le nid, de petite taille, est facilement destructible. Sinon, son développement ira jusqu'au nid secondaire qui est souvent situé en hauteur, ce qui rend les interventions de destructions difficiles. En cas de doute, contactez la mairie. Les coûts de destruction sont pris en charge par la CCPA.

DERATISATION Le dératiseur sera présent sur la commune durant la semaine 20, les particuliers désirant son passage peuvent s'inscrire en mairie jusqu'au **vendredi 18 mai**.

SANTE - SOCIAL

MEDECIN

Dr DERRIEN Daniel, 1bis rue du Stade, KERSAINT – Médecine générale ou homéopathie. Tél : 02.98.40.16.41.

■ **Consultations sans rendez-vous** : de 8h30 à 11h (tous les jours) de 13h30 à 15h (tous les jours, sauf le jeudi) ; samedi de 9h à 12h.

■ **Consultations sur rendez-vous** : tous les soirs à partir de 17h.

CABINET KINESITHERAPEUTE-MASSEUR

Claude MARCHADOUR, 2 Place Claude Le Guen à Kersaint-Plabennec. ☎ 06.52.50.97.23.

GARDES MEDICALES

Appelez le « 15 » pour obtenir le médecin de garde le week-end.

PHARMACIES DE GARDE

Composer le 32 37, serveur vocal proposant 3 pharmacies proches, au choix.

PLACE FELIX GUEGUEN

-Cabinet Infirmier

Audrey MENEZ ☎ 07.83.53.78.68.

-Cabinet Ostéothérapeute

Nicolas MALVILLE ☎ 06.37.61.44.98

URBANISME

Déclarations préalables accordées :

-MONFORT Bernard, Landéda : ouverture (portillon) place de la Mairie.

-LORIENT Marie-Thérèse, Trégarantec : remplacement lucarnes + pose d'un velux, Prat Keller.

-AVILA Antoine, 13 rue des Airelles : remplacement d'un haie par un grillage rigide.

-SALOU Ludovic, 2 rue des Roitelets : mur mitoyen

-BLEJEAN Frédéric, 13 Vallée de Kerzent : clôture + pose d'un portail.

-MICHELS Florence, 1 rue des Airelles : clôture.

-OGECE Ecole Ste Thérèse, 13 route de l'Echangeur : remplacement du portail.

-MORVAN Jean-Luc, 2 hameau Traon Bihan : remplacement velux, nettoyage et peinture ardoises, ravalement.

Permis de construire accordé :

-COULOMBEZ David, Dour-ar-C'hovez : extension habitation.

ASSOCIATIONS LOCALES

LES SEMELLES KERSAINTAISES (LSK)

Courses et trails :

-06/05 : Trail de Plouguin
-13/05 : Trail de l'Elorn La Roche Maurice
-19 & 20/05 : Week-end à Guerlédan
-27/05 : Cap Iroise—Porzall

Marches :

-06/05 : Gouesnou
-13/05 : Aber Wrac'h
-19 & 20/05 : Week-end à Guerlédan
-27/05 : Kersaint-Plabennec

L'ASK FOOT

L'ASK organise sa traditionnelle journée de récupération ferraille courant juin, Merci de vous manifester par SMS au 06.19.24.42.66 ou par mail bruno.veranda@orange.fr ou via la mairie qui transmettra.

Afin de continuer à investir dans le matériel destiné au foot (jeunes et moins jeunes) et ainsi pérenniser l'avenir de l'association. Toutes ferrailles, voiture, vélo, boudins... sauf téléviseur. Enlèvement possible.

VELO CLUB

Départ des groupes : Groupe A à 8h, Groupe B et C à 8h30.

Salle F Guéguen : dimanche 6 mai, mardi 8 mai, jeudi 10 mai, dimanche 20 mai, lundi 21 mai.

Groupe A : départ à 8h (circuit de 95km à 110km : moyenne 30km/h)

Groupe B : départ à 8h15 (circuit de 80km à 90km : moyenne 28km/h)

Groupe C : départ à 8h30 (circuit de 65km à 75km : moyenne 25km/h)

Dates à retenir : Brevet Cyclotouristes avec départ à 8 heures :

-Mardi 1er mai : rassemblement FSGT, à Bourg-Blanc

-Dimanche 6 mai : randonnée à Plouneventer

-Mardi 8 mai : randonnée (muco pompier)

-10 et 13 mai : tour de Bretagne

-1,2,3 juin : Tro Pen Ar Bed

Le détail des sorties se trouve sur le site du club de St Thonan : <https://cycloclubssaintthonan.jimdo.com/circuits-ccst-2018>

UNC LE DRENNEC/KERSAINT-PLABENNEC

Cérémonie commémorative de la Victoire 1945 : **Mardi 08 mai à 11 heures à Kersaint-Plabennec** (jeune porte-drapeau : Mathis)

Regroupement des participants, Place de la Mairie, Envoi des couleurs, Défilé vers le monument aux Morts, dépôt de gerbe, allocution de Monsieur Le Maire, vin d'honneur servi au sous-sol de la Mairie.

MAISON DE L'ENFANCE SAINT THONAN : Pour les 3-11 ans

ALSH Programme du 16 mai au 4 juillet 2018



Durant cette période, les enfants vont remettre au goût du jour quelques aménagements extérieurs de la Maison de l'Enfance et de la commune.

*Décoration de containers, *création d'une marelle, *décoration de poubelles, *restauration de la cabane de la cour, *décoration de banc public, *décoration du tableau d'affichage, *divers jeux et petites activités.

Contact : 02.98.40.18.60 ou 06.07.73.23.15.

ANNONCES

-Femme CAP petite enfance, expérimentée, cherche enfants à garder à leur domicile à partir de septembre, chèques emploi-service acceptés. Tél : 02.98.40.19.81.

-Nathalie LE JEUNE vous propose à partir du 1er septembre, un service à domicile, aide ménagère, aide à la personne, repassage, vitres, courses, un service de proximité qui simplifie votre quotidien sur Kersaint et les environs. Contact : 02.98.40.19.09 natfeebriller@orange.fr (paiement CESU).

-Vous êtes à la recherche d'un emploi, d'un contrat saisonnier ou d'un contrat pour juillet et août. Pensez à vous faire connaître auprès de la Maison de l'Emploi - Accueil emploi 29860 Plabennec. Actuellement, nous sommes à la recherche de personnes pour travailler dans les serres de tomates, service à la personne sur le secteur. Contact : accueil.emploi@pays-des-abers.fr ou 02.90.85.30.12.



20 Ans du TBK



Date : 09 Juin 2018

Espace Kreiz-Kêr
KERSAINT-PLABENNEC



En 2018, le TBK fête ses 20 ans !

Et oui, en Août 1998, Claude MIOSSEC et son équipe créait le club pour la pratique du Badminton essentiellement.

Afin de fêter l'évènement, nous vous proposons de nous retrouver, anciens et actuels licenciés du club, le samedi 9 juin 2018 à l'espace Kreiz-kêr.

Tout d'abord, pour celles et ceux qui le veulent, RDV à partir de 16h00 pour se confronter amicalement à la pétanque.

Ensuite, à partir de 19h00, nous nous retrouverons autour d'un apéritif suivi d'un repas animé.

Etant adhérent du TBK, le club vous fait une réduction sur le tarif proposé: 6€ au lieu de 12€ (Pour le conjoint éventuel, le tarif est à 12€)

Nom : Prénom:
Adresse:
Nb de personnes au tournoi de pétanque:
Nb de personnes adhérentes (1 ou 2):x6€ =
Nb de personnes adultes:x 12€ =
Nb de personnes enfants (- de 12 ans):.....x 6€ =

Afin d'organiser au mieux l'évènement, merci de nous retourner votre inscription et votre règlement, à l'ordre du TBK, avant le 20 mai aux adresses suivantes:
Anthony ROY 7 rue des Fauvettes ou Patrice BOUCHER 14 rue des prairies à K-Plabennec

VELO CLUB

KERSAINT-PLABENNEC



Le vélo club de Kersaint-Plabennec (VCK) a vu le jour 12 Mai 1978

et fêtera donc ses 40 ans cette année .

Quoi de plus naturel que de se remémorer, tous ces bons moments passés ensemble. Nous donnons rendez vous à tous les cyclos anciens et nouveaux afin de nous rejoindre, pour des retrouvailles, avec au programme une petite sortie« bicyclette » suivie d'un repas qui sera pris en commun, la date restant à fixer (courant juin) en fonction de la disponibilité d'un maximum d'entre vous .

Une réunion de préparation pour tous les adhérents aura lieu le Vendredi 4 Mai à 18h00 local vélo

Pour tous renseignements : Mr Dos Santos (02.98.37.73.80) ou Mr Le Her (02.98.40.10.98)